

CADET DE LA REPUBLIQUE OPTION POLICE NATIONALE

Le cadet de la République - option police nationale - bénéficie, pendant la première année de son contrat, d'un dispositif intégrant la formation à l'emploi d'adjoint de sécurité et la préparation à un concours spécifique de gardien de la paix.

Le programme se déroule en alternance en lycée professionnel, en école de police et en services de police.

A l'issue de cette première année, il devient adjoint de sécurité (*voir au verso*).

CONDITIONS DE CANDIDATURE

Le candidat doit :

- être de nationalité française, de bonne moralité,
- être âgé de 18 ans à la date de début de la formation et de moins de 30 ans à la date de dépôt du dossier,
- être recensé et avoir accompli la Journée Défense et Citoyenneté (JDC, ex JAPD),
- disposer d'une bonne condition physique et d'une bonne acuité visuelle.

Aucun diplôme n'est exigé.

RECRUTEMENT

Le recrutement et les épreuves de sélection sont organisés dans les écoles et structures de formation de la police nationale :

- examen du dossier de candidature,
- tests psychotechniques et photo langage,
- épreuves sportives (*voir pages 3 à 5*),
- entretien devant une commission.

Le retrait du dossier d'inscription s'effectue auprès des structures de formation de la police nationale.

Le cadet de la République candidate pour un département dans lequel il sera obligatoirement affecté à la fin de sa scolarité.

FORMATION

Le cadet de la République bénéficie pendant 12 mois d'une formation alternée :

- en lycée professionnel **12 semaines** : français, histoire et géographie, mathématiques, informatique, langue vivante (anglais),
- en école de police **28 semaines** : formation professionnelle à l'exercice des missions d'adjoint de sécurité et préparation aux épreuves du concours de gardien de la paix,
- dans un service de police **7 semaines** en stage pratique.

CARRIERE

Dès la fin de sa scolarité, le cadet de la République peut se présenter à un concours spécifique de gardien de la paix et poursuivre son contrat en qualité d'adjoint de sécurité.

Il peut également bénéficier des mesures d'insertion professionnelle habituellement offertes aux adjoints de sécurité.

Le contrat est d'une durée de **trois ans**, renouvelable une fois par reconduction expresse.

L'année faite en école compte pour un an.

REMUNERATION

La première année, le cadet de la République est hébergé en école de police sous le régime de l'internat (sauf Préfecture de police de Paris) et perçoit une allocation d'études de **492 € net**.

A l'issue de sa scolarité, il perçoit la rémunération d'un adjoint de sécurité.

CONTACTS

Info recrutement :
0800 22 0800
 APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

www.police-nationale.interieur.gouv.fr
www.blog-police-recrutement.com

Pour obtenir des renseignements, adressez-vous :

DEPARTEMENT	ADRESSE	TELEPHONE
16-17-24-33-40-47-64-79-86	DIRF SUD-OUEST : Esplanade Charles de Gaulle - Immeuble ALLIANZ - Tour 6A - 33000 BORDEAUX	05 57 22 33 22
09-12-19-23-31-32-46-65-81-82-87	ENSAPN TOULOUSE : Point Info Carrières - 17, rue du rempart Saint-Etienne - BP 35 - 31012 TOULOUSE cedex	05 61 12 77 00
02-59-60-62-80	DIRF NORD : UPREC - ENP Roubaix - 117, rue Joseph Dubar - CS 60727 - 59066 ROUBAIX cedex 01	03 20 62 49 59
01-03-07-15-26-38-42-43-63-69-73-74	DIRF SUD-EST : 56, rue de la Charité - 69000 LYON cedex 02	04 72 75 36 70
04-05-06-11-13-2A-2B-30-34-48-66-83-84	DIRF SUD : UPREC - ENP Nîmes - rue Clément Ader - BP 48100 - 30937 NIMES cedex 9	04 66 28 30 72
2A-2B	CRF AJACCIO : Collège Padule - 10, rue Paul Colonna d'Istria - BP 538 - 20186 AJACCIO cedex 02	04 95 23 74 24
04-05-13-83-84	CRF MARSEILLE : 54, boulevard Alphonse Allais - 13014 MARSEILLE	04 86 57 68 06 / 20
11-30-34-48-66	CRF MONTPELLIER : 10, rue Flaugergues - 34000 MONTPELLIER	04 67 06 13 57
06	CRF NICE : 28, rue Roquebillière - BP 4309 - 06306 NICE cedex 4	04 92 17 25 51
08-10-51-52-54-55-57-67-68-88	DIRF EST : Point information carrières - Espace Riberpray - rue Belle Isle - BP 51064 - 57036 METZ cedex 01	03 87 16 13 69
21-25-39-58-70-71-89-90	CRF DIJON : 3 et 5, quai Galliot - 21000 DIJON	03 80 44 54 88
75-77-78-91-92-93-94-95	DRF PARIS ILE-DE-FRANCE : 71, rue Albert - 75013 PARIS	01 53 60 56 66
14-22-27-29-35-44-50-53-56-61-76-85	DIRF OUEST : Campus de Ker Lann - Parc de Lormandière - Bât B - 3, rue Maryse Bastié - 35170 BRUZ	02 99 57 98 13
18-28-36-37-41-45-49-72	CRF TOURS : 85, rue Henri Bergson - 37541 SAINT-CYR-SUR-LOIRE cedex	02 47 42 86 77
Guadeloupe - Guyane - Martinique	DIRF Antilles - Guyane - Morne Vergain - 97139 ABYMES	05 90 47 11 60
Nouvelle-Calédonie - Wallis et Futuna Polynésie française	DRF Nouvelle-Calédonie / Polynésie française : B.P. 3862 - RT 1 NORMANDIE - 98846 NOUMEA cedex	00 687 41 39 10
Réunion - Mayotte	DIRF Réunion - Mayotte : 50, quai ouest - 97400 SAINT-DENIS	02 62 90 26 42

Pour obtenir un dossier d'inscription, adressez-vous :

DEPARTEMENT	ADRESSE	TELEPHONE
16-17-19-23-24-33-40-47-64-79-86-87	SGAP SUD-OUEST : DRH - Bureau du recrutement - 89, cours Dupré de Saint-Maur - BP 30091 33041 BORDEAUX cedex	05 56 99 71 71
09-12-31-32-46-65-81-82	Délégation Régionale du SGAP SUD-OUEST : 4, chemin de Bordeblanque - Zone en Jacca - BP 30321 31776 COLOMIERS cedex	05 34 55 49 22
02-59-60-62-80	SGAP NORD : Cité administrative - rue de Tournai (15 ^{ème} étage) - BP 1062 - 59012 LILLE cedex	03 20 62 48 80
01-03-07-15-26-38-42-43-63-69-73-74	SGAP SUD-EST : Bureau du recrutement - 215, rue André Philip - 69421 LYON cedex 03	04 72 84 54 54 / 57 98
04-05-06-11-13-20-30-34-48-66-83-84	SGAP SUD : Bureau du recrutement - 299, chemin de Sainte Marthe - 13313 MARSEILLE cedex 14	04 86 57 68 00
08-10-51-52-54-55-57-67-68-88 21-25-39-58-70-71-89-90	SGAP EST : Bureau du recrutement - Espace Riberpray - rue Belle Isle - BP 51064 - 57036 METZ cedex 01	03 87 16 11 27
14-18-22-27-28-29-35-36-37-41-44-45-49 50-53-56-61-72-76-85	SGAP OUEST/TOURS : DRH - Bureau zonal du recrutement - 30, rue du Mûrier - BP 10700 37542 SAINT-CYR-SUR-LOIRE cedex	02 47 42 85 35
75-77-78-91-92-93-94-95	SGAP PARIS : Préfecture de police - Bureau du recrutement - 9, boulevard du Palais - 75195 PARIS cedex 4	01 53 73 53 27 / 17
Guadeloupe	SATP : Bureau des concours - Hôtel de Police - allée Maurice Micaux - BP 466 - 97108 BASSE-TERRE	05 90 99 11 24 / 25
Guyane	SATP : Bureau du recrutement - avenue Gustave Charléty - BP 5005 - 97305 CAYENNE cedex	05 94 25 54 94 / 95
Martinique	SATP : Bureau du recrutement - 80, rue de la République - BP 652 - 97263 FORT-DE-FRANCE cedex	05 96 60 88 41 / 42
Mayotte	SATP : Bureau du recrutement - rue de la Batterie - BP 448 - 97610 DZAOUZDI	02 69 61 76 39 / 23
Nouvelle-Calédonie - Wallis et Futuna	SATP : Bureau du recrutement - 9, bis rue de la République - BP C5 - 98844 NOUMEA cedex	27 08 80 / 27 08 87
Polynésie française	SATP : Bureau du recrutement - Sainte Amélie - route de Faïere - BP 21 391 - 98713 PAPEETE - TAHITI	00 689 46 89 03
Réunion	SATP : Bureau du recrutement - 133, rue Jean Chatel - BP 900 - 97400 SAINT-DENIS cedex	02 62 92 99 99
Saint-Pierre-et-Miquelon	DPAF - place du Lieutenant Colonel Pigeaud - BP 4205 - 97500 SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON cedex	0 508 41 15 55

Ce document d'information ne revêt pas un caractère réglementaire.

SDG 13-31628-12100 - Juillet 2013